



# Bilan d'activité 2023



# Sommaire



**04** PAGE

Missions  
et faits marquants

Accéder



**06** PAGE

Activité  
institutionnelle

Accéder



**08** PAGE

Le SYDESL, ses équipes  
et son budget

Accéder



**13** PAGE

Concessions et maîtrise d'ouvrage  
sur les réseaux d'énergie

Accéder



**22** PAGE

Systèmes d'information  
géographiques (SIG)

Accéder



**23** PAGE

Transition et performance  
énergétique

Accéder



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** JEAN SAINSON  
**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :** CÉLINE SEVESTRE  
**CONCEPTION ET RÉDACTION :** SERVICE COMMUNICATION SYDESL  
**CONCEPTION GRAPHIQUE :** AMBIGRAM  
**CRÉDITS PHOTOS :** SYDESL / FNCCR / AMBIGRAM / SHUTTERSTOCK

# Édito du président

Mes chers et chères collègues élus,

**F**ace à la crise climatique, économique et énergétique, le SYDESL reste engagé dans des projets durables pour notre territoire. Fort de son expertise en matière de maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public, de télécommunications et de gaz, le SYDESL continue d'assurer une gestion équilibrée et de qualité. Pour accompagner les communes dans la gestion de leurs réseaux, nous avons étendu nos actions dans le domaine du numérique avec la gestion du Système d'Information Géographique (SIG), désormais enrichi par le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Depuis 2022, le SYDESL a développé l'accompagnement pour les toitures photovoltaïques, les contrats de chaleur (CCRT) ainsi que les projets éoliens et photovoltaïques. En 2023, le Syndicat a renforcé son engagement dans la transition énergétique avec la création de la Société d'Économie Mixte Locale SEML

Saône-et-Loire Énergies Renouvelables.

En matière de mobilité durable, le syndicat d'énergie a déployé soixante bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le SYDESL soutient également la rénovation énergétique des bâtiments publics et les ménages en précarité à travers des programmes tels que

MaPrimeRénov' et en contribuant au Fonds de Solidarité Logement du Département de Saône-et-Loire.

Par ailleurs, le Groupement d'Achat de gaz et d'électricité a permis des économies importantes pour les communes. Enfin, solidaire à l'international, le SYDESL s'est mobilisé aux côtés d'Electriciens Sans Frontières pour apporter une aide financière à l'Ukraine et au Togo.

Ce rapport d'activités illustre la détermination et la motivation du SYDESL à poursuivre ses efforts pour construire un avenir énergétique plus durable en Saône-et-Loire. Je vous remercie chaleureusement pour votre attention et je vous souhaite une agréable lecture.

Jean SAINSON  
Président

# SYDESL

Jean  
Sainson

**Ensemble  
pour un avenir  
énergiquement  
plus durable.**

# Faits marquants 2023



Toutes les actus



## Le SYDESL lauréat du Fonds Vert

La cérémonie des remises des certifications du Fonds Vert s'est tenue à Bussières en avril 2023. Un financement de 1 695 000€ a été octroyé au SYDESL pour la rénovation de 18 000 luminaires datés de plus de 25 ans, représentant près de 30% du parc global d'éclairage public de Saône-et-Loire.



## 20 000 € pour l'ONG Electriciens sans Frontières

Le SYDESL a consolidé son partenariat en abondant un chèque de 20 000 € à Electriciens sans frontières afin d'apporter son soutien à l'Ukraine et au Togo pour l'électrification d'hôpitaux et d'écoles.



## Signature du dispositif « Intracting »

En complément du Fonds Vert, le SYDESL a apposé sa signature pour le dispositif « Intracting » avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce dispositif permet aux collectivités de réaliser des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments et éclairages publics via des avances remboursables.



## Le SYDESL initiateur du PCRS en Saône-et-Loire

En partenariat avec l'IGN, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et ENEDIS, le SYDESL a célébré l'achèvement du PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié) en organisant le premier séminaire PCRS de Saône-et-Loire en novembre 2023. Au total, 150 partenaires étaient présents à la Cité des Vins.



## Lum'Acte Game : La clé d'une gestion éclairée

Une aide financière de 60 185,50 € a été remise au SYDESL par la FNCCR dans le cadre du programme « CEE ACTEE ». A cette occasion, le SYDESL a accueilli des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté lors d'une journée dédiée aux enjeux de la gestion de l'éclairage public : le Lum'Acte Game.

# La Gouvernance du SYDES



Découvrir la Gouvernance



**Jean SAINSON**

Président du SYDES  
Président du comité territorial  
du Nord Chalonais

03 85 21 91 00



BILAN D'ACTIVITÉ 2023

6

**49**  
communes  
urbaines

**11**  
comités  
territoriaux  
présidents  
et vice-présidents

**1**  
communauté  
urbaine

- **AUTUNOIS** : Pierre VIRELY / Jean-Louis Martin / Sylvain PATRU
- **LOIRE-ET-ARROUX** Bruno POUCHELET / Marie-France MAUNY / Bernard POIZEAU
- **NORD CHALONNAIS** : Jean SAINSON / Michèle CHARLEUX / Landry LEONARD
- **CHAROLAIS** : Georges BORDAT / André RIBOULIN / Hubert BURTIN
- **SUD CHALONNAIS** : Joël DESSOLIN / Pierre AVENAS
- **BRESSE CHALONNAISE** : Christian PROTET / Patrick PINARD / Jacques VOGEL / Serge TARDY
- **BRIONNAIS** : Lucien VERCHERE / Patrick PERRUCAUD / Michel LACHEZE
- **CLUNISOIS** : Daniel GELIN / Gilbert CORNIER / Michel MAYA
- **MAÇONNAIS BEAUJOLAIS** : Dominique DEYNOUX / Marie-Thérèse DREVET / Michel BERTHIER / Fabrice LAROCHELETTE
- **BASSE SEILLE** : Sébastien FIERIMONTE / Cédric DAUGE / Alain CHAILLET
- **CAMPAGNE DE BRESSE** : Jean-Claude VIEUX / Gilles MAITRE / Benjamin CARON / Françoise BERNARD

**CU LE CREUSOT / MONTCEAU**  
Jean-Marc FRIZOT /  
Enio SALCE / Jean PISSELOUP /  
Gilda SARANDAO  
/ Bernard DURAND

# Le Bureau du SYDESL



Le Comité Syndical, assemblée délibérante du SYDESL, compte :

**74**  
délégués

**5**  
bureaux

**6**  
comités syndicaux en 2023



Le SYDESL est un syndicat mixte administré par un Comité Syndical, ses **74 membres** sont élus par les communes urbaines, par la CUCM, et par les **11 Comités Territoriaux** qui rassemblent les délégués désignés par les communes rurales. En complément du Comité Syndical d'échelle départementale, l'assemblée générale de chaque comité territorial réunit tous les délégués des communes rurales, et la commission des communes urbaines réunit tous les délégués des communes urbaines. Les délégués de la CUCM sont convoqués à ces deux instances.



**Hervé REYNAUD**  
Vice-président,  
Délégué de Mâcon



**Pierre VIRELY**  
Vice-président,  
Président du comité territorial de l'Autunois



**Claude MENNELLA**  
Vice-président,  
Délégué de Châtenoy-le-Royal



**Georges BORDAT**  
Vice-président, Président du comité territorial du Charolais



**Jean-Marc FRIZOT**  
Vice-président,  
Délégué de la CUCM



**Lucien VERCHERE**  
Vice-président,  
Président du comité territorial du Brionnais



**Vincent CHAUVET**  
Vice-président,  
Délégué d'Autun



**Christian PROTET**  
Vice-président, Président du comité territorial de la Bresse Chalonnaise



**René VARIN**  
Vice-président,  
Délégué de Tournus



**Joël DESSOLIN**  
Vice-président, Président du comité territorial du Sud chalonais



**Dominique DEYNOUX**  
Vice-président, Président du comité territorial du Mâconnais Beaujolais



**Daniel GELIN**  
Vice-président,  
Président du comité territorial du Clunisois



**Jean-Claude VIEUX**  
Vice-président, Président du comité territorial des Campagnes de Bresse



**Sébastien FIERIMONTE**  
Vice-président, Président du comité territorial de la Basse Saône



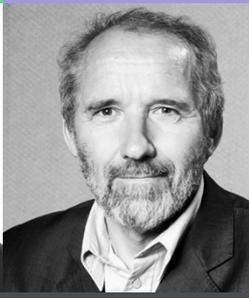
**Bruno POUCHET**  
Vice-président, Président du comité territorial du Loire et Arroux



**Fabien GENET**  
Délégué de DIGOIN



**Bernard PLET**  
Délégué de Paray-le-Monial



**Michel MAYA**  
Délégué du comité territorial du Clunisois



**Paul THEBAULT**  
Délégué de Chalon-sur-Saône



**Jean-Louis MARTIN**  
Délégué du comité territorial de l'Autunois

# Les Commissions du SYDESL en 2023



## Les 11 commissions thématiques

### CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) 1 réunion

la CCSPL compte 10 membres parmi les élus et 10 membres parmi les associations locales de consommateurs.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC 1 réunion

présidée par Lucien VERCHERE.

### TÉLÉCOMMUNICATION 1 réunion

présidée par Christian PROTET.

### ÉLECTRIFICATION RURALE 0 réunion

présidée par Georges BORDAT

### FINANCES 2 réunions

présidée par Jean SAINSON, et Fabien GENET, rapporteur au budget

### COMMUNICATION 1 réunion

présidée par Hervé REYNAUD.

### SYSTÈMES D'INFORMATION (SI) ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) 2 réunions (EN 2023)

présidée par Vincent CHAUVET.

### CONCESSIONS 3 réunions

coprésidée par Jean SAINSON pour l'électricité et Claude MENNELLA pour le gaz.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 3 réunions

présidée par Pierre VIRELY.

### CONSULTATIVE PARITAIRE « ÉNERGIE » 1 réunion

entre le SYDESL et l'ensemble des EPCI de Saône-et-Loire, compte 20 membres parmi les élus du Comité Syndical.

### COMMUNES URBAINES 1 réunion

présidée par René VARIN

# Des agents à votre service

(Service RH)



## 4302

Mandats émis

## 364

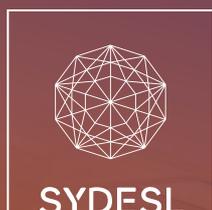
Dossiers traités  
en électricité

## 3025

Titres de  
recettes émis

## 580

Dossiers traités  
en éclairage  
public



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
ÉNERGIE SAÛNE-ET-LOIRE

Au 31 décembre 2023, le SYDESL, pour mener ses missions, comptait 38 agents dont 2 apprentis.

## Arrivées

- **Héloïse ARCIL**, au poste de chargée de communication
- **Yoann PRAT**, au poste de conseiller en énergie partagée - économe de flux
- **Jean-Claude PETIOT**, au poste de conseiller en énergie partagée
- **Laurence ROTTY**, au poste de conseillère en énergie partagée
- **Rudolph GUILLOT**, au poste de technicien éclairage public
- **Sandrine RUFO**, au poste de gestionnaire administrative en charge du groupement d'achat d'énergie
- **Olivier PEREYRON**, au poste de chargée de mission régional éolien et photovoltaïque
- **Arsène MBABEH MEYE**, en tant qu'apprenti data scientist

## Départs

- **Emilie FITON-CHAVALLE**, au poste de responsable administratif et financier
- **Corinne LACHAT**, au poste de gestionnaire RH
- **Eric RENAUD**, au poste de technicien (retraite)
- **Marion DOIN**, au poste de technicien EP et IRVE

## Formation

En 2023, **29 agents** ont bénéficié de formation pour un total de **440 heures**.



\*Comparatif des chiffres 2022-2023

# Organisation des services du SYDESL



**Jean SAINSON**  
Président du SYDESL

**Assistance de Direction Assemblées**  
Séverine MAZILLE



**Direction Générale des Services**  
**Céline SEVESTRE**  
Directrice Générale  
**Yann JACCON**  
Directeur adjoint



**Direction Technique**  
**Yann JACCON**  
Directeur  
**Christophe JOURNET**  
Directeur adjoint



**SEM SELER**  
**Céline SEVESTRE**  
**Benjamin BOUTAIN**  
**Thibault DE MONREDON**



**Pôle Concessions et mobilités durables**

**François DEGROLARD**  
Responsable

**Gestionnaire Concessions et Mobilité**  
Marjolaine COLIN



**Pôle Performance Energétique et EnR**

**Michèle JORGE** - Responsable  
**Thibault DE MONREDON** - Chef de projet CCRT

**Performance Energétique**

**Conseil en Energie partagé**  
Nouhaida ZELLAL (Alternante)  
Dominique CORDELIER  
Laurence ROTTY  
Jean-Claude PETIOT

**Econome de Flux**  
Yoann PRAT

**Gestionnaire Achat d'Energie et Solidarités**  
Sandrine RUFO

**EnR**

**Conseil en ENR**  
Bernard PETIT

**Ingénieur Energie bois**  
Olivier GAMARD

**Conseil en parcs photovoltaïques**  
Olivier PEREYRON



**Pôle Système Informatique et SIG**

**Frédéric ADE**  
Responsable

**Technicien informatique et SIG**  
Olivier POILPRE

**Statistiques et SIG**  
Valentin BASSIEUX

**Administrateur Systèmes et Réseaux (Infogérance)**

**Alternant SI-SIG** Arsène MBABEH MEYE



**Pôle Maîtrise d'Ouvrage et d'Oeuvre**

**Yann JACCON**  
Directeur technique

**Etudes**

**Techniciens Etudes Electrification**  
Sébastien JEANNOT  
David FRAYSSE  
Florent THIBAULT

**Techniciens Etudes Eclairage Public**  
Franck BAR  
Jérôme BONNOT

**Techniciens Etudes Télécom**  
Michel MIGNON  
David FRAYSSE  
Stéphane PROST

**Travaux**

**Techniciens Travaux, Electricité, Eclairage Public et Télécom**

Franck BAR  
Jérôme BONNOT  
Alain CHAMBARD  
Romain PATARD

Stéphane PROST  
Florent THIBAULT  
David FRAYSSE

**Gestionnaires Techniques**

Véronique BOURGEOIS  
Sylvie CHAMFROY

Valérie FERNANDES  
Sylvie PASQUIER



**Pôle Administration générale**

**Damien BARBIER**  
Responsable

**Communication**  
Héloïse ARCIL,  
Séverine MAZILLE

**Marchés Publics et Affaires juridiques**  
Julien GARÇON

**Chargé des RH**  
Manon MANRIQUE

**Gestionnaires Budget, Comptabilité & Contrôle Gestion**  
Fabienne BERARDET  
Adeline LENOIR

**Moyens Généraux Accueil**  
Valérie FERNANDES

# Le compte administratif



## Dépenses de fonctionnement

8 676 582,69 €

<b>CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<i>dont entretien EP, IRVE et travaux de télécommunication</i>	4 710 931,17 €
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		2 106 580,50 €
<b>ATTÉNUATION DE PRODUITS</b>	<i>dont reversement TICFE aux communes urbaines</i>	478 887,91 €
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<i>dont subventions versées et reversement aux urbains de la redevance de concession</i>	562 667,69 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<i>dont reversement de la TCCFE</i>	1 819,61 €
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<i>(intérêts d'emprunt)</i>	41 436,82 €
<b>AMORTISSEMENTS</b>		774 258,99 €

## Dépenses d'investissement

28 630 387,41 €

<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<i>dont travaux réseaux électriques, EP et IRVE</i>	18 220 548,90 €
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<i>dont études d'avance et logiciels métiers</i>	977 650,15 €
<b>OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		46 276,27 €
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<i>dont PCRS et géoréférencement</i>	1 358 858,94 €
<b>REMBOURSEMENTS EMPRUNTS</b>		241 951,96 €
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	<i>dont transfert de recettes de TVA, des études et amortissements subventions</i>	993 624,26 €
<b>SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES</b>		21 600,00 €
<b>DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ N-1</b>		6 769 876,93 €

## Montant total des travaux

Réseaux électriques et de télécommunications, éclairage public

22 809 816,07 €

# Recettes de fonctionnement

## 23 972 879,59 €

<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<i>dont taxe sur l'électricité</i>	<b>9 775 908,29 €</b>
<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIRECTES</b>	<i>dont contribution communale EP, télécommunication et IRVE</i>	<b>4 247 651,23 €</b>
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<i>dont redevances de concession et PCT</i>	<b>4 743 114,98 €</b>
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<i>dont participation FMT, contribution forfaitaire remplacement des sources</i>	<b>1 529 746,27 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<i>dont remboursements sinistres EP</i>	<b>66 240,20 €</b>
<b>ATTÉNUATION DE CHARGES</b>	<i>dont remboursements tickets restaurants et indemnités journalières et décharge d'activité syndicale</i>	<b>72 928,50 €</b>
<b>AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS</b>		<b>55 218,75 €</b>
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		<b>5 463,21 €</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<i>Reporté de N-1</i>	<b>3 476 608,16 €</b>

# Recettes d'investissement

## 22 119 282,90 €

<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	<i>dont FACE, article 8, contributions communales et subventions région</i>	<b>7 774 415,53 €</b>
<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (HORS 1068)</b>	<i>FCTVA</i>	<b>582 341,89 €</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<i>reporté n-1 au compte de 1068</i>	<b>9 911 061,34 €</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<i>Récupération de la TVA auprès du concessionnaire</i>	<b>39 464,92 €</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<i>Annulations mandats d'investissements sur exercices antérieurs</i>	<b>0,00 €</b>
<b>OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>99 334,72 €</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	<i>dont transert des recettes de TVA, des études et amortissements</i>	<b>1 712 664,50 €</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS</b>		<b>2 000 000,00 €</b>

Résultat d'exercice  
hors RAR  
**8 785 192,39 €**



Résultat d'exercice  
avec RAR  
**9 935 383,66 €**

# Les redevances de concessions



En savoir plus

**3 227 603 €<sup>HT</sup>**

Redevances R1 et R2 électricité

**312 420 €<sup>HT</sup>**

Redevance R1 gaz

## La garantie du service public : contrôle des concessions et de la taxe

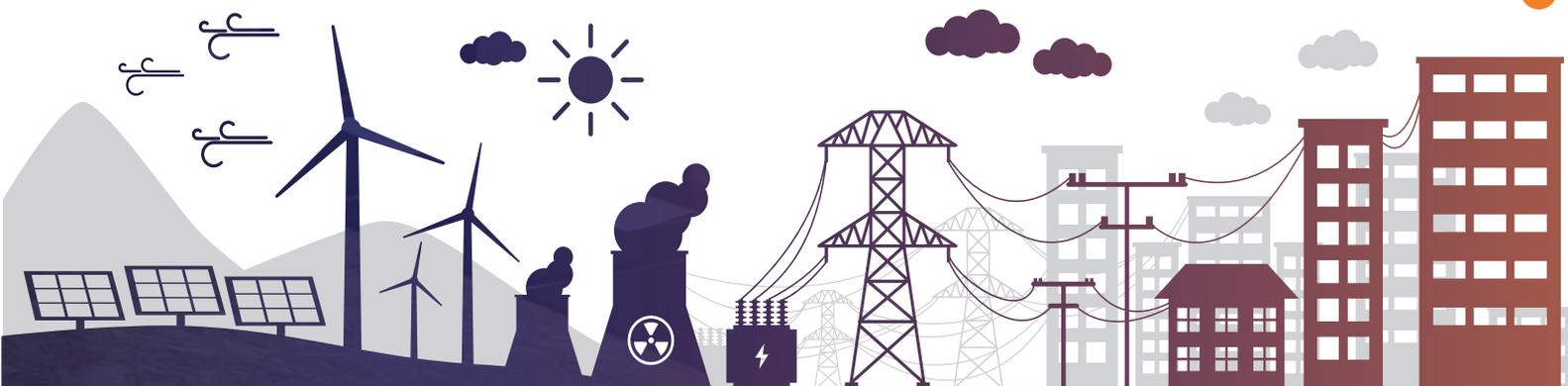
En 2023, le SYDESL a procédé à l'analyse des résultats de l'exploitation du réseau électrique par Enedis à travers son rapport de contrôle portant sur l'exercice 2022. Ce rapport a été soumis lors de la Commission Concessions et de la Commission de Conciliation des Services Publics Locaux (CCSPL). Disponible sur notre site internet, le document se porte principalement

sur le renouvellement des infrastructures et le volume des investissements réalisés par le concessionnaire.

En parallèle, 8 réunions mensuelles ont eu lieu entre le SYDESL et ENEDIS pour discuter des problématiques rencontrées au cours de l'année.

## Le contrôle de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)

Une réforme de la TCCFE, portée dans la loi de Finance pour 2021, a été mise en place au 1er janvier 2023. Depuis cette date, le SYDESL n'est plus habilité à contrôler les montants perçus pour la TCCFE. Ce rôle est désormais porté par les services de l'Etat.



### Électricité (données au 31 décembre 2023)

**349 585**

usagers  
desservis

**11 407**

postes  
HTA/B

**20 613**

kms  
de réseau

**3 019**

GWh  
acheminés

**1 036 809 000 €**

La valeur brute de la concession électricité

# Distribution d'électricité

En 2023, le SYDESL a bénéficié d'une dotation exceptionnelle du FACE de

**347 000 €**

dans le cadre d'un programme d'Enfouissement et pose en façade complémentaire. Cette dotation a permis de financer

**7 opérations.**

En savoir plus

Autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le SYDESL a pour mission de garantir au territoire la qualité et l'équilibre de la distribution d'électricité ainsi que la sécurité et le développement des réseaux. Outre les réseaux de distribution d'électricité, il exerce sa maîtrise d'ouvrage et d'œuvre sur les réseaux d'éclairage public, de gaz et de télécommunications.

## ENVIRONNEMENT

**109**

opérations

**5 109 122,02 €**

montant

## RENFORCEMENT

**135**

opérations

**4 799 538,63 €**

montant

## RACCORDEMENT

**176**

opérations

**3 960 415,39 €**

montant

## FILS NUS

**83**

opérations

**1 641 757,27 €**

montant

## URBAIN

**16**

opérations

**699 088,07 €**

montant

Opérations de travaux

32%

30%

24%

10%

4%

Montant total TTC

**16 182 921,38 €**

Investissement dans l'économie locale

# Distribution de gaz



En savoir plus

## A la rencontre des communes

En 2023, le SYDESL a poursuivi sa campagne d'information auprès des communes qui n'ont pas transféré leur compétence gaz au SYDESL. L'enjeu est de leur présenter le cadre et les responsabilités liés au pilotage de cette compétence. Les réunions sont organisées par Comité territorial auprès des communes rurales et de manière individuelle pour les communes urbaines.

## Quels sont les objectifs de ces échanges de proximité ?

Cette campagne vise à sensibiliser les élus aux enjeux de la thématique, mais également de les encourager à transférer.

Grâce à cette démarche, 5 communes ont transféré leur compétence gaz au SYDESL à compter du 1er janvier 2023.

A l'instar de l'électricité, le SYDESL a analysé les résultats d'exploitation des réseaux de gaz qu'ils soient en gaz naturel confiés à GRDF ou en gaz propane confié à Antargaz Energie. Les rapports du contrôle ont été présentés aux élus de la Commission Concession du SYDESL et de la Commission de Conciliation des Services Publics Locaux CSPL) et rendus publics sur le site du SYDESL. Ils ont également été transmis aux concessionnaires.

## Lancement d'un nouveau contrat de concession

L'année 2023 marque également le lancement des négociations entre le SYDESL et GRDF pour intégrer le nouveau contrat de concession proposé nationalement par la FNCCR. Ce modèle national peut être adapté au niveau local pour permettre la modernisation du contrat en cours et l'intégration d'éléments tels que l'injection de biométhane, un schéma directeur des investissements et des objectifs de performance du réseau.

Une première réunion s'est tenue en septembre 2023 pour amorcer les discussions qui prendront plusieurs mois.

### 180 communes

communes ayant transféré la compétence distribution de gaz au SYDESL (sur 239 communes desservies en gaz en Saône-et-Loire)

### 59 667 clients desservis

sous contrat SYDESL

#### GAZ NATUREL

**2 171 km**

Réseau (179 communes)

**172 072 473 €**

Valeur brute concession

#### GAZ PROPANE

**1,66 km**

Réseau (1 commune)

**194 480 €**

Valeur brute concession

# Mobilité durable



Découvrir plus >

En 2023, l'action du SYDESL en matière de mobilité est marquée par le lancement d'une étude pour la rédaction d'un **nouveau Schéma Directeur des Investissements (SDIRVE)**.

Le SYDESL s'est doté dès 2016 d'un premier schéma de déploiement IRVE qui a conduit à l'installation de près de 70 bornes de recharges sur le département. Face au développement et à l'engouement du véhicule électrique. Le SYDESL a souhaité actualiser ce document et a lancé la rédaction d'un nouveau Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique (SDIRVE) à l'échelle de la Saône-et-Loire en novembre 2023.

Il a confié cette prestation au Cabinet Tactis pour analyser et prioriser les actions préalables à l'initialisation d'une stratégie opérationnelle dans le domaine des IRVE.

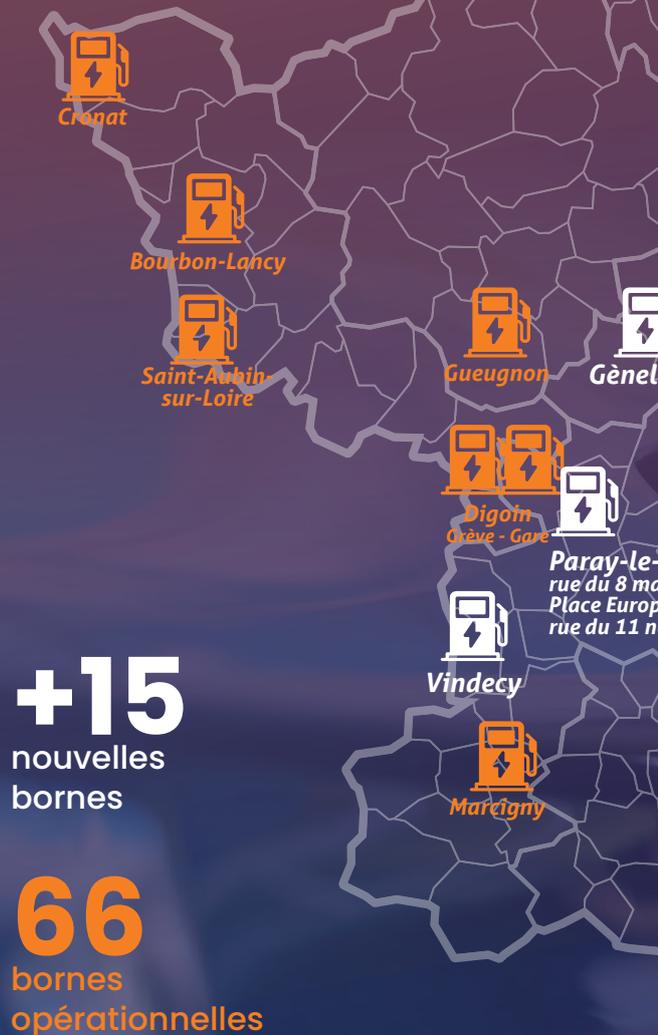
L'étude qui implique les partenaires institutionnels et acteurs sur ce secteur s'est déroulée en 3 phases :

- 1• Recensement et état des lieux des bornes ouvertes au public
- 2• Evaluation des besoins en IRVE à court, moyen et long terme
- 3• Définition de la stratégie.

L'objectif est de parvenir à une finalisation du schéma en 2024.

Concernant le parc du SYDESL, le déploiement des bornes s'est poursuivi en 2023.

## Déploiement des bornes électriques en Saône-et-Loire en 2023





# Eclairage public



En savoir plus

Depuis 2005, l'ensemble des communes rurales ont confié au SYDESL la compétence « éclairage public ». Les communes urbaines ont également la possibilité de transférer cette compétence au SYDESL. Au total, ce sont près de 61 000 points lumineux, dont 52 000 dans les communes rurales, que le syndicat est chargé de renouveler et d'entretenir en tant que maître d'ouvrage.

## Fonds Vert 2023

Dans le cadre de l'appel à projets « Fonds Vert », la candidature du SYDESL concernant l'Axe 1 « Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public », en tant que Maître d'Ouvrage pour l'ensemble des 531 communes ayant transféré la compétence, a été sélectionnée par la Préfecture de Saône-et-Loire.

Une aide de 1 695 000 € a ainsi été attribuée au SYDESL par l'Etat.

Cette aide est complétée par un financement supplémentaire exceptionnel du SYDESL d'un montant de 650 000 € pour les communes rurales (en plus des 700 000 € habituellement budgétés).

L'ensemble de ce dispositif d'aides permet une baisse significative de la participation des communes au financement des travaux, avec un reste à charge à hauteur de :

- 35 % pour les communes rurales
- 70 % pour les communes urbaines

Enfin, ce dispositif est complété par un prêt « intracting » signé avec la Banque des Territoires, permettant un étalement du reste à charge des communes jusqu'à 5 ans.

**6000**

luminaires de plus de 25 ans seront renouvelés

**5,635 M**

investis dans le cadre du fonds vert

**237**

dossiers

**60%**

de baisse de puissance en moyenne

Un éclairage de meilleure qualité, adapté et plus économe

Une pollution nocturne réduite, dans le respect de la biodiversité et des normes en vigueur

Une mise en sécurité par le remplacement des luminaires les plus anciens

## 530 communes

(dont 515 communes rurales) de Saône-et-Loire ont transféré leur compétence et bénéficient désormais de l'expertise du SYDESL pour la gestion et la maintenance de leurs équipements d'éclairage public.

Le règlement d'intervention 2023 n'a pas été modifié.

2023

35%

27%

10%

9%

9%

5%

3%

1%

1%

0%

# Montants et nombres des opérations

<b>Renouvellement Vétuste</b>	<b>2 758 894,91 €</b> Montant	<b>200</b> Opérations
<b>Eclairage Public avec travaux réseau</b>	<b>2 089 795,90 €</b> Montant	<b>170</b> Opérations
<b>Exploitation, Entretien et Maintenance Curative</b>	<b>781 562,42 €</b> Montant	<b>27</b> Opérations
<b>Entretien et Maintenance Préventive</b>	<b>702 304,31 €</b> Montant	<b>66</b> Opérations
<b>Géoréférencement de réseaux</b>	<b>697 669,22 €</b> Montant	<b>27</b> Opérations
<b>Neuf</b>	<b>376 884,43 €</b> Montant	<b>66</b> Opérations
<b>Sinistre</b>	<b>252 258,34 €</b> Montant	<b>133</b> Opérations
<b>Entretien divers</b>	<b>104 248,57 €</b> Montant	<b>226</b> Opérations
<b>Travaux divers</b>	<b>84 331,91 €</b> Montant	<b>47</b> Opérations
<b>Etude Eclairage public</b>	<b>4 271,39 €</b> Montant	<b>1</b> Opération

## Les sinistres éclairage public

Lorsqu'un sinistre est signalé sur un équipement d'éclairage public, le SYDESL et ses prestataires sont informés automatiquement via le SIG sur lequel les communes déclarent les pannes.

### Mandatés en 2023

Sinistres	Nombre de sinistres	Montant Facture HT	Montant récupéré HT	
			€	%
Avec tiers	54	76 628,23	62 789,89	81,94
Sans tiers	82	136 611,96	70 333,34	51,48
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>213 240,19</b>	<b>133 123,23</b>	<b>62,43</b>



En savoir plus

## Le fonds de mutualisation télécom

Depuis 2008, le SYDESL anime le Fonds de Mutualisation Télécom (FMT) pour soutenir les communes dans l'enfouissement de leurs réseaux de communication. Ce fonds mutualise les sommes perçues au même titre que la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) Télécom. Une aide est également versée par le SYDESL et l'opérateur Orange, en tant que génie civil d'opérations d'enfouissement.

En 2023,

**511** communes adhèrent au Fonds de Mutualisation Télécom, ce qui a permis la réalisation de

**93** opérations d'enfouissement des réseaux pour 2 056 066 € TTC dont

**803 528 €** financés par SYDESL.

Pour mémoire, en 2021 le règlement d'intervention avait été modifié.

Depuis, le taux de participation du SYDESL est à présent différent suivant l'objet de la demande d'enfouissement :

**50%** sur le montant HT pour des travaux coordonnés à une opération de renforcement électrique ou de fils nus

**40%** sur le montant HT pour des travaux coordonnés à une opération d'enfouissement des lignes électriques

**25%** sur le montant HT des travaux pour les travaux de télécom seul électriques

Télécom  
avec RODP

**112**  
opérations

**1 804 658,44 €**  
montant

Télécom  
sous convention

**2**  
opérations

**36 576,47 €**  
montant

Télécom  
sans RODP

**39**  
opérations

**401 877,59 €**  
montant

Opérations  
de travaux



# Systemes d'information géographique (SIG)



En savoir plus

## Plan de Corps de Rues Simplifié (PCRS)

Les dernières livraisons des orthophotographies, LIDAR et Modèle Numérique de Terrain par l'IGN ont pu être contrôlées début 2023, achevant ainsi le cycle initial d'acquisition. Il convient désormais de faire vivre ce fond de plan de très haute résolution et c'est pourquoi le SYDESL a lancé une campagne de cofinancement auprès des EPCI de Saône-et-Loire.

Fin 2023, la moitié des 200 000 € attendus de cette opération étaient récoltés et permettront de soutenir le processus des mises à jour du PCRS.

## Le cadastre solaire, un outil indispensable pour les communes



Cadastre solaire SYDESL

## Gouvernance

La gouvernance du SI s'est largement renforcée en 2023 avec la mise en place de comités de gestion des stratégies SI-SIG qui ont pour finalité d'aligner les ressources du service informatique aux objectifs de l'organisation.

Le SYDESL s'est emparé du PCRS et a ainsi fait réaliser un cadastre solaire calculé sur le LIDAR (relevé par laser des coordonnées X-Y-Z de 10 pt/m<sup>2</sup> au minimum). Ce cadastre solaire de très haute résolution a été intégré au SIG-Patrimoine et rendu accessible aux communes pour leur délivrer une information fiable quant aux capacités de production photovoltaïque de chaque pan de toiture (plus de 600 000) et parkings du département.

Par ailleurs, l'équipe du Pôle SI-SIG a développé un extracteur PCRS destiné aux EPCI (découpage des fichiers originaux des orthophotographies, LIDAR et MNT à la demande) et aux entreprises.

Par ailleurs, l'équipe du Pôle SI-SIG a développé un extracteur PCRS destiné aux EPCI (découpage des fichiers originaux des orthophotographies, LIDAR et MNT à la demande) et aux entreprises. Ce cadastre solaire sera accessible en milieu d'année 2024 à tout public.

Parallèlement, cinq COPIL SI se sont tenus avec notre infogérant c2ip, deux commissions SI-SIG (les 08/02 et 20/09) avec les élus du SYDESL et 11 sessions de formations internes informatiques (25h).



# Systemes d'information géographique (SIG)

En savoir plus

## Modernisation des outils informatiques (SI)

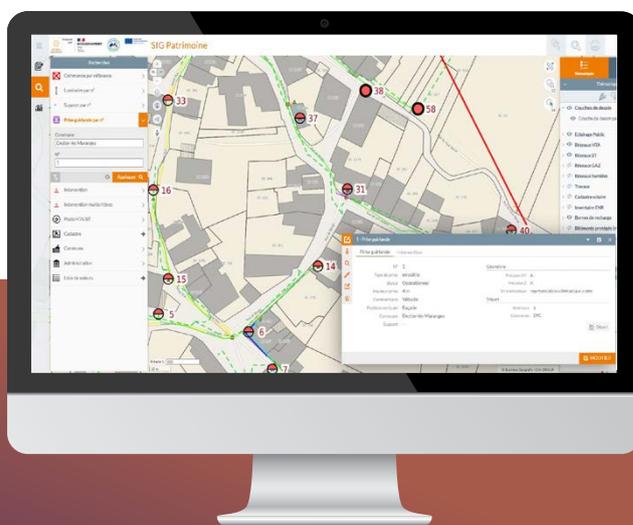
Le grand chantier 2023 a consisté en la création d'un environnement de préproduction répliquant les outils et bases de données du SIG, de l'ETL FME et de l'outil comptable existant dans un environnement dédié aux développements et aux tests. Ce projet a induit un énorme travail de documentation, de recettage et d'appropriation (formations) et a permis de développer puis de tester, sans impacter les outils en production, un certain nombre de sujets majeurs.

Ont ainsi pu être menés à bien : le passage de la comptabilité budgétaire M14 à la nomenclature M57, le développement d'une gestion des affaires du Pôle Performance Energétique dans le SIG permettant le stockage en base de données et le reporting centralisé des résultats.

A la demande de quelques régies communales, un module dédié à la gestion des réseaux d'Alimentation en Eau Potable a été déployé GEO-AEP. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du catalogue de prestations géographiques.

## Formation SIG-Patrimoine

162 communes ont suivi l'une des 5 sessions de formation à SIG-Patrimoine organisées en 2023.



## Géoréférencement éclairage public

Pour une meilleure connaissance des réseaux, le SYDESL propose une prestation de géoréférencement et de géo-détection des réseaux d'éclairage public (aériens et souterrains) par le biais d'un marché.

92 communes ont été accompagnées à hauteur de 2 heures sur la prise en main du SIG Patrimoine.

416

km de réseaux souterrains géoréférencés



438

km de réseaux aériens géoréférencés



111

communes couvertes



# Performace énergétique 2023



En savoir plus

## Nos prestations de bâtiments



### Conseil en énergie partagé

**Cible :** L'ensemble du patrimoine des collectivités

**Objectif :** Améliorer la connaissance des communes sur leur patrimoine

**Rendu :** Bilan annuel sur les consommations énergétiques ainsi qu'un plan d'action

**En plus :** Aide à la valorisation des CEE

**Durée :** 3 ans



### Pré-diagnostic

**Cible :** Un ou plusieurs bâtiments précis d'une collectivité

**Objectif :** Permet à une collectivité de connaître des éléments techniques suffisant pour la prise de décision sur les travaux à mener

**Rendu :** Le document détermine les travaux à réaliser ainsi qu'un estimatif du coût associé



### Audit énergétique Bureau d'études externe

**Cible :** Un ou plusieurs bâtiments précis d'une collectivité

**Objectif :** Permet à une collectivité la réalisation d'un audit énergétique essentiel avant la réalisation de travaux de rénovation énergétique

**Rendu :** L'audit permet d'obtenir des programmes d'amélioration énergétique

## Mission **Econome de flux**

3

Propositions financières signées pour un pré-diagnostic

32

Audits énergétiques en cours

## Mission **CEP**

58

Propositions financières signées

84

Communes desservies

43

Bilan annuel de consommations livrés



## FOCUS

## Certificats d'économie d'énergie (CEE)



En savoir plus

Certains types de travaux de rénovation énergétique permettent l'obtention de certificats d'économies d'énergie. Une fois collectés et valorisés, les CEE apportent un supplément financier pour les collectivités. Le SYDESL accompagne les collectivités qui souhaitent valoriser leurs CEE.

# Performance énergétique 2023



Groupement d'achat d'énergies

## Groupement d'achat d'énergie

En savoir plus

Afin de prévenir des changements tarifaires, les 8 syndicats départementaux d'énergie de la Région Bourgogne-Franche-Comté se regroupent, à l'initiative du SIEEN, pour créer un groupement d'achat d'énergies ouvert aux personnes morales de droit public et privé, dont le siège social est situé en Bourgogne-Franche-Comté.

Les marchés de l'électricité et du gaz naturel sont divisés en lots distincts en fonction de la consommation.

La durée de ces marchés varie entre deux et trois ans, les prix étant fixés à l'avance afin de protéger les membres de la volatilité des prix du marché de gros.

**1 778 membres** ont déjà fait le choix d'adhérer au groupement sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté, dont 247 adhérents au marché électricité en cours et 163 adhérents au marché gaz.



## Energies renouvelables

Le SYDESL accompagne et soutient les projets d'énergies renouvelables au travers de plusieurs missions de soutien.

# Energies renouvelables

En savoir plus

Le SYDESL accompagne et soutient les projets d'énergies renouvelables au travers de plusieurs missions de soutien.



## Etude PV toiture

**Cible :** L'ensemble des collectivités concernées par un projet de photovoltaïque de toiture.

**Objectif :** Etudier le potentiel énergie renouvelable d'un projet.

**Rendu :** Etude d'opportunité énergétique avec analyse du projet, estimation financière et détails techniques.



LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

## Accompagnement de grands projets EnR

**Cible :** L'ensemble des collectivités concernées par un projet éolien ou photovoltaïque au sol.

**Objectif :** Etudier le potentiel projet et conseiller la collectivité sur les démarches à mener et le recrutement d'un développeur.

**Rendu :** Etude d'opportunité énergétique avec analyse du projet, estimation financière et détails techniques.



## Subvention réseau de chaleur bois renouvelable

**Cible :** L'ensemble des collectivités réalisant un projet de réseau de chaleur bois et éligibles aux aides ADEME

**Objectif :** Soutenir les projets de réseau de chaleur bois

**Rendu :** 10% du reste à charge dans la limite de 1000€ et de 80% maximum d'aides publiques.

Les projets de réseau de chaleur (une chaufferie pour plusieurs bâtiments) sont étudiés par les services du Département de Saône-et-Loire

SAÔNE & LOIRE  
DÉPARTEMENT



## Les nombres de dossiers en 2023

Etudes PV toitures et subventions réseau de chaleur bois

37

Propositions financières signées étude PV toiture

18

Etudes PV toiture livrées

2

Suventions études de faisabilité bois énergie

## Les Générateurs : un accompagnement de proximité

Soutenu par « Territoire d'Énergie », l'alliance des 8 syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté, le réseau Les Générateurs couvrent l'ensemble de la région grâce aux 3 conseillers spécialisés dans le domaine de l'éolien terrestre et du photovoltaïque au sol. En octobre, le SYDESL a accueilli Olivier PEYERON, afin de sensibiliser, animer et accompagner les collectivités de Saône-et-Loire.

En savoir plus

# Solidarité énergétique



En savoir plus

## HABITER MIEUX

Un soutien financier  
aux dossiers de  
rénovations des  
particuliers



Le SYDESL œuvre pour accompagner les foyers les plus modestes dans l'isolation et le remplacement d'équipements obsolètes. Par conséquent, le syndicat s'inscrit naturellement dans une démarche de solidarité énergétique en abondant les dispositifs Ma Prim Rénov' Sérénité, PROVICIS et le Fonds de Solidarité Logement. particuliers domiciliés dans une commune de moins de 5 000 habitants.

Dans le cadre de la convention conclue avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) au titre de sa participation au dispositif Ma Prime Rénov' Sérénité, le SYDESL a inscrit une enveloppe de 100 000 € au budget 2023 destinée à subventionner à hauteur d'un montant unitaire de 500 € les opérations de rénovation énergétique de logements de particuliers domiciliés dans une commune de moins de 5 000 habitants.

Pour l'année 2023, le SYDESL a pu aider  
**130 dossiers** à hauteur de 500 €, soit  
**65 000€ versés** pour aider les ménages  
dans leur rénovation énergétique.

## Procivis

Ce fond vise à avancer les aides financières et subventions accordées aux ménages modestes éligibles afin de lutter contre la précarité énergétique.

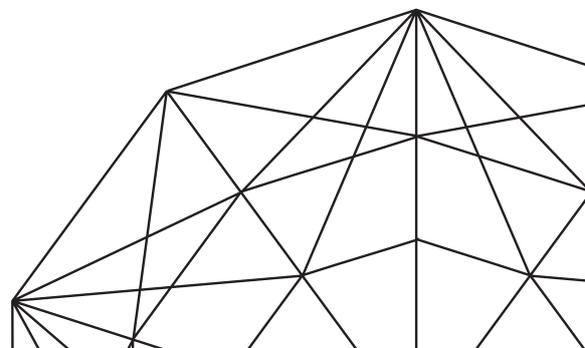
Fort de l'intérêt de ce fond, le SYDESL a choisi d'augmenter l'enveloppe allouée à cette aide en ajoutant un versement dès début 2024 :

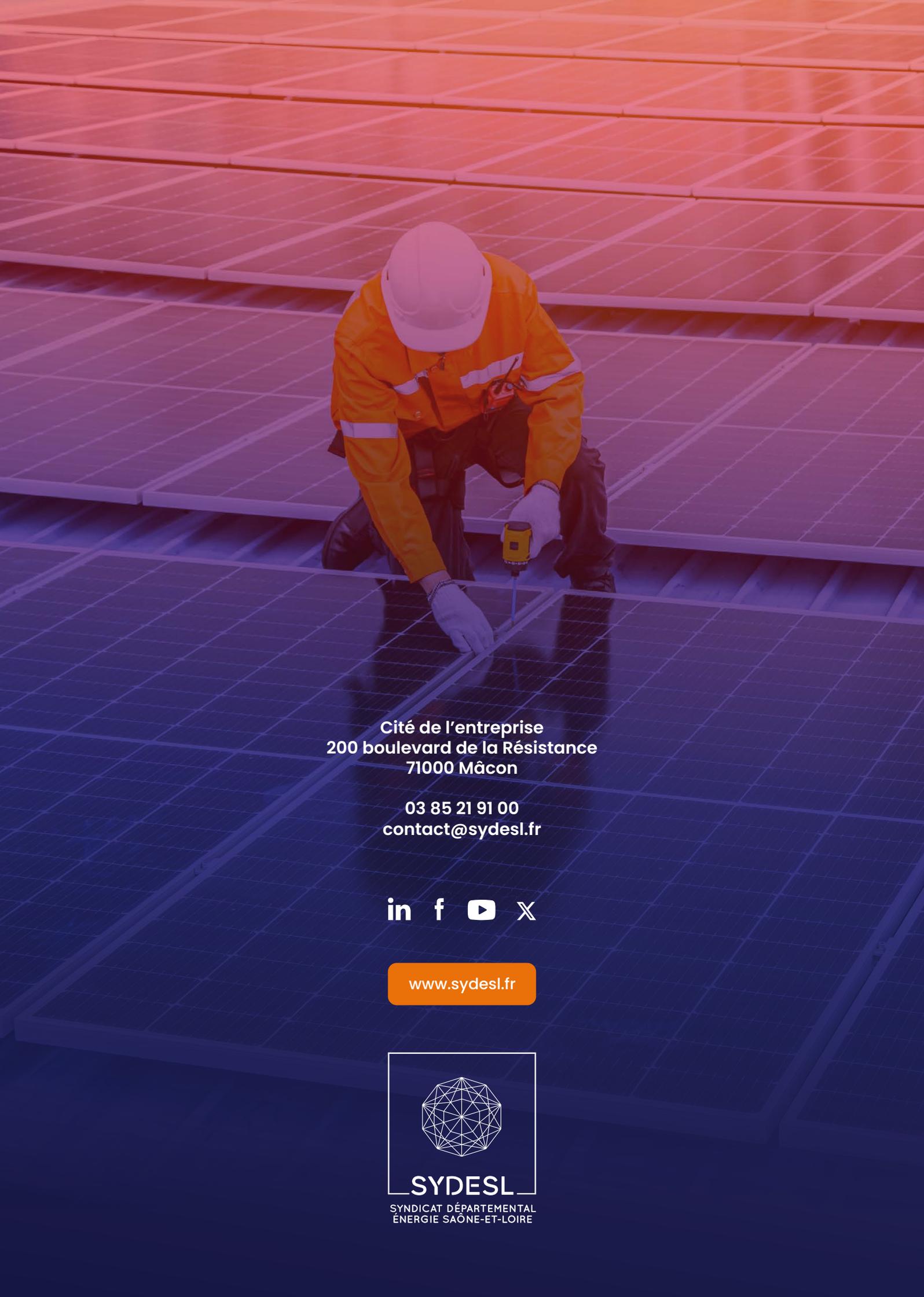
**+50 000 € supplémentaire.**



## Fonds Solidarité Logement

Le SYDESL participe chaque année au fond de soutien aux factures impayées, à hauteur de  
**10 000€ / an**





Cité de l'entreprise  
200 boulevard de la Résistance  
71000 Mâcon

03 85 21 91 00  
contact@sydesl.fr

in f  

[www.sydesl.fr](http://www.sydesl.fr)



**SYDESL**

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE